

Tribunes des groupes *d'opposition*

BIARRITZ NOUVELLE VAGUE

GUILLAUME BARUCQ

Chères Biarrottes, chers Biarrots,

Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, d'épanouissement et de bien-être pour cette nouvelle année.

Déjà 2024 ! Le temps file à Biarritz, peut-être encore plus vite qu'ailleurs, tellement il fait bon y vivre et s'y baigner.

Tout n'y est pas rose pour autant et nous sommes là, en tant que conseillers municipaux, pour participer aux décisions qu'implique notre vie citoyenne.

Je vois 3 priorités pour Biarritz en cette nouvelle année :

- Le logement :

Encore et toujours ce problème majeur qui ne fait que s'aggraver car les bonnes solutions ne sont pas proposées. Les dernières mesures législatives projetées ne résoudront rien mais augmenteront la charge fiscale de tous.

Chacun est concerné, que ce soit directement ou indirectement avec les difficultés que nos enfants rencontreront pour se loger. Avec la hausse des taux d'intérêts, ce sont les classes moyennes y compris supérieures qui se voient interdites d'accès à la propriété. Le logement social peinant à sortir de terre, seuls les plus fortunés d'entre nous peuvent se loger ou se reloger à Biarritz.

Notre ville devrait proposer des solutions innovantes pour préserver la mixité sociale qui fait notre ADN.

- La sécurité :

Malgré les grands renforts de communication, il m'a été relaté cet été des faits de délinquance, de violences et de trafics ou de consommation de drogues auxquels notre station n'est pas habituée.

Pour rester un havre de paix, je crois aux moyens humains renforcés et à la médiation, sans négliger les appoints que peuvent représenter le bon éclairage de certains endroits, la vidéo-surveillance quand elle est ciblée et aux autres moyens de dissuasion.

- L'environnement :

Malgré les difficultés conjoncturelles comme l'augmentation des coûts et des délais de

travaux, je déplore l'absence de nouvelle réalisation d'assainissement.

Je soutiendrai la piétonnisation et les aménagements nécessaires à condition que cela soit fait de manière intelligente en concertation avec les riverains et les commerçants.

Je continuerai à pousser toutes les mesures de lutte contre le réchauffement de notre ville (arborisation, lutte contre les îlots de chaleur, blanchiment de toitures...) et son autonomie (énergétique, alimentaire...).

Je resterai constructif pour permettre que notre ville avance grâce à une opposition qui a souvent raison... et à une majorité qui saura mieux l'écouter.

Voilà pour mes résolutions.

Bonne année et santé à toutes et tous !

Guillaume Barucq

BIARRITZ ENSEMBLE

PATRICK DESTIZON

Manœuvres financières douteuses autour du cinéma Le Royal !

Tout d'abord nous vous présentons pour vous-même et les êtres chers tous nos vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024.

Le cinéma Le Royal après un important programme de rénovation financé par la commune était géré depuis 2003 par l'association V.O dans le cadre d'une délégation de service public à laquelle il a été décidé de mettre fin contre notre avis.

Le conseil municipal du 3 mai 2021 a alors choisi parmi 3 candidats la SAS Etoile Cinéma pour gérer notre cinéma dans le cadre d'un appel à projets.

Puis le conseil municipal du 24 septembre 2021 autorisait la signature d'un bail emphytéotique administratif de 40 ans pour la gestion du cinéma assorti d'un loyer dérisoire de 1200 €/an durant les 8 premières années justifié par les 1 816 000 € H.T de travaux que s'engageait à réaliser

l'exploitant.

La SAS Etoiles Cinémas devait réaliser les travaux entre avril et décembre 2022 (annexe 8 du bail), ce qu'elle n'a pas fait.

L'article 12 du bail indiquait bien pourtant que « les parties conviennent que la durée du bail et le montant de la redevance visée à l'article 18.1 ont été arrêtés notamment en considération du montant d'investissement ».

Interrogée par mes soins lors du conseil municipal du 3 avril dernier, la maire m'a remis copie d'un courrier du 7 février rappelant au directeur général de la société ses obligations contractuelles et exigeant que les travaux soient réalisés « dans un délai de 12 mois à compter de la réception du présent courrier ».

Le délai d'un an est bientôt passé, les travaux n'ont toujours pas démarré et la SAS Etoile Cinéma exploite un cinéma qui réalise autour de 100 000 entrées par an et qui a déjà fait l'objet d'importantes rénovations entre 2015 et 2020 (fauteuils, moquettes, système de projection, sanitaires, hall d'accueil) pour un loyer modique de seulement 100 € par mois.

Mais alors que la logique aurait dû conduire l'exécutif municipal à demander la résiliation du bail emphytéotique administratif, cette dernière accorde de façon invraisemblable l'autorisation à la SAS Etoiles Cinémas de céder la totalité de ses parts dans la société dédiée à l'exploitation du cinéma à trois sociétés parisiennes et une locale.

La délibération n'indique pas qui prendra le contrôle ni s'il y a une contrepartie à cette cession et encore moins son montant mais celle-ci est plus que probable.

Voilà une bien étrange façon qui pose question de récompenser un délégataire défaillant qui a grugé la ville.

Patrick Destizon

EUSKAL HERRIAN VERT ET SOLIDAIRE TALDEA

LYSIANN BRAO, BRICE MORIN

Eau Secours

Une analyse de la politique publique sur la qualité des eaux de baignades portée par madame La Maire en sa qualité de vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Pays Basque permet de comprendre qu'offrir une eau de baignade de qualité toute l'année n'est pas une priorité de notre territoire.

Et pourtant... Cela touche toutes les générations, toutes les personnes qui veulent bénéficier des bienfaits de l'océan : aux traditionnels surfeurs et surfeuses, s'ajoutent nos enfants pratiquant un sport nautique, nos anciens qui se baignent toute l'année pour garder la forme, nos professionnels qui œuvrent pour notre sécurité...

La seule chose dont nous sommes sûrs est que toutes et tous, à un moment ou à un autre de l'année, s'immergent dans une eau qui est nocive et qui risque de leur provoquer des problèmes de santé.

De grands travaux sont planifiés pour réduire les déversements des eaux usées en cas de fortes pluies mais ce n'est pas pour de tout de suite.

En attendant de proposer un jour une eau saine de baignade tous les jours de l'année, la priorité a été mise sur l'information au grand public.

On ne cherche plus à travailler à une eau salubre, on cherche plutôt à alerter les baigneurs qu'elle est polluée. Approche assez sarcastique.

Mais même là, la différence entre le traitement des habitants à l'année et des visiteurs est criante. L'économie du surtourisme a encore frappé !

Pendant la saison estivale, les plages sont surveillées. Si l'eau est polluée, le drapeau violet est hissé et les usagers aquatiques sont prévenus de la dangerosité que représente leur immersion dans l'eau. Il faut protéger les vacanciers des tourbillons de bactéries !

Hors saison, plus de surveillance, plus de drapeau violet, plus de système d'alerte

efficace et réactif pour prévenir les usagers qu'ils se baignent ou qu'ils surfent dans un océan rempli d'excréments. En conséquence, on voit régulièrement des personnes à l'eau, inconscients du danger sanitaire auquel ils sont exposés après un déversement d'eaux usées dans l'océan.

À défaut de régler le problème des réseaux séparatifs dans l'immédiat, pourrions-nous au moins être transparents avec nos concitoyens et les prévenir quand ces événements se produisent ?

Pourrions-nous arrêter de nous cacher derrière le pavillon bleu et protéger la santé de nos baigneurs, surfeurs, et tous usagers de l'océan et ce, toute l'année ?

Il est temps de prendre vos responsabilités sur ce sujet, madame La Maire.

Lysiann Brao

CONSEILLER INDÉPENDANT

Loyer fantôme et société écran : la magie du cinéma

Après de longs atermoiements, la Ville de Biarritz avait enfin mis en demeure l'exploitant du Cinéma le Royal de réaliser les travaux de rénovation prévus dans le bail.

Présentée en 2021 par la majorité municipale comme le repreneur idéal, la société « SAS Étoile Cinémas Développement Holding » s'est révélée défaillante en ne remplissant pas ses obligations.

Le lancement d'un nouvel appel à projet laissait croire que le bail serait résilié et que la Ville choisirait un autre exploitant.

Pour mémoire, jusqu'en 2021, le cinéma était exploité sous contrat de délégation de service public par l'association Version Originale, avec un bilan très positif.

On pouvait donc espérer de la majorité municipale qu'elle admette que le modèle d'exploitation voulu par elle était bancal, et qu'elle revienne à un mode de gestion adapté à notre cinéma.

Non seulement l'inconséquente holding

n'a pas été « remerciée », mais elle vient d'obtenir un blanc-seing inattendu de la municipalité.

Malgré l'opacité du dossier, le Conseil municipal ⁽¹⁾ a autorisé le transfert du bail à une société de substitution, la « SASU Étoile Cinémas Royal », et a validé la cession des actions de cette dernière à 4 autres sociétés. Montant du capital ? Inconnu.

En d'autres termes, en validant ce montage baroque, la majorité a autorisé une société privée à monétiser et à céder l'unique cinéma de la Ville, pour une durée de 40 années. Les yeux fermés.

Pendant 2 ans, cette société que l'on conforte aujourd'hui a exploité le cinéma contre une redevance dérisoire d'une centaine d'euros par mois, en s'affranchissant des travaux de rénovation prévus.

Avec une facilité déconcertante, on donne quittance au nom de la Ville, tout en affirmant qu'elle n'a pas les moyens de « gaspiller » de l'argent pour son cinéma.

Il vaut mieux être bien accroché à son fauteuil lorsque l'on vous assène un tel raisonnement en séance du Conseil municipal.

Je ne vois dans cette affaire que la satisfaction d'intérêts privés au détriment de l'intérêt général. Dans quel but ? Ce premier épisode aura certainement une suite...

Que ce programme ne décourage pas les cinéphiles de fréquenter le Royal. Au contraire, ce sera un soutien à ses salariés qui portent au quotidien la gestion du cinéma sur leurs épaules.

Je vous souhaite une très bonne année 2024.

(1) Séance du 24 novembre 2023. 7 conseillers municipaux d'opposition ont voté contre.

s.carrere@biarritz.fr

Sébastien Carrère

Tribunes des groupes d'opposition

CONSEILLER INDÉPENDANT

Meilleurs vœux à Biarritz et aux Biarrots

2023 aura été une année supplémentaire, sans réalisation, sans ambition, dénuée de sens politique. Le sens politique à Biarritz doit uniquement et simplement porté une ambition pour le bien de la ville et des Biarrots. Dans ce registre, l'année 2023 est restée une page blanche, griffonnée, raturée et finalement illisible. Les ratures, dispersées le long de belles et élégantes lignes décrivant l'avenir de notre ville, sont inévitables et peuvent démontrer le sens du beau et du grand souhaité pour Biarritz. Mais des ratures perdues sur une page blanche ne sont que la démonstration d'une histoire démarrée sans ligne directrice, sans projet, sans valeur. Je souhaite donc que 2024 soit la première page du renouveau pour Biarritz, je souhaite que cette première page de la nouvelle histoire ne doive pas attendre 2026. Chers Biarrots, Chères Biarrottes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2024.

Jean-Baptiste Dussaussois Larralde

CONSEILLER INDÉPENDANT

Halles aux amendes !

Voilà quelques semaines, plusieurs commerçants du marché des Halles de Biarritz ont eu la mauvaise surprise de recevoir une amende de 150 € par soirées d'été durant lesquelles ils n'auraient pas respecté les horaires d'ouverture imposés par la municipalité.

Rester ouvert pendant la saison jusque tard le soir, afin d'attirer les touristes et dynamiser le centre-ville, n'est pas toujours évident pour ces commerçants courageux, debout aux aurores pour préparer leurs produits, ouvrir leur étal et enfin tout ranger et nettoyer après une journée de labeur. Cette obligation d'ouverture en nocturne représente une charge de travail supplémentaire, parfois impossible à assumer pour ces TPE.

Sanctionner lourdement de la sorte révèle une déconnexion avec le quotidien. Créer une ambiance accusatrice et pesante financièrement installe une distance envers ces élus répressifs.

D'autant plus qu'une inquiétude grandit avec la transformation progressive du marché des Halles en un lieu de consommation festif,

au détriment de sa vocation première de commerces alimentaires auxquels étaient associés ceux de plantes.

Bientôt, à l'intérieur des Halles, un stand de dégustation avec boissons viendra remplacer celui de fleurs ; on ne pourra refuser à d'autres ce que l'on a accordé à certains... Cette décision irréflective de la Majorité municipale préfigure une dénaturation du rôle nourricier séculaire de nos Halles. Veut-on qu'elles deviennent une bodega géante, comme à Madrid ou Lisbonne ? Alors même qu'affluent des plaintes de riverains qui dénoncent les nuisances sonores et autres débordements causés par ces activités de restauration, en nombre dans ce quartier ?

Que veut-on faire des Halles ? Un banal déambulateur pour touristes et curieux en tous genres, qui se contentent de regarder ?

Plutôt qu'une standardisation de la cité, ne doit-on pas préférer une ambiance populaire - au sens noble du terme - où les saveurs et les odeurs se mêlent aux couleurs des fleurs, des fruits et des légumes, aux fanions de notre club de rugby, et au son d'une banda improvisée qui entonne un chant en euskara ?

Le problème demeure le même : celui d'une vision pour la ville. L'âme et l'identité de notre cité pâtissent de mauvaises décisions, aux Halles comme ailleurs, exacerbées par une communication aut centrée, ne dissimulant plus la perte d'authenticité et la « dysnélandisation » de notre ville.

Mais quand on ne comprend pas grand-chose, on ne peut pas faire grand-chose.

Car il va de la ville comme pour les Halles : des Halles sans primeurs sont des Halles qui meurent...

c.martineau@biarritz.fr

Corine Martineau

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
le 22 janvier 2024 à 17 h.
À suivre en direct sur [biarritz.fr](https://www.biarritz.fr)

PRATIQUE | *Pratikoa*

MAIRIE DE BIARRITZ

[biarritz.fr](https://www.biarritz.fr) • 05 59 41 59 41

mairie@biarritz.fr

Ouverture des services municipaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h.

ALLO MME LE MAIRE

0 800 70 60 64
allomadamele maire
[@biarritz.fr](https://www.biarritz.fr)

ÉTAT-CIVIL

05 59 41 54 25

INFOS JEUNES BIARRITZ

31 bis, rue Pétricot
05 59 41 01 67

DESTINATION BIARRITZ

Square d'Ixelles
05 59 22 37 10

BILLETTERIE SPECTACLES

05 59 22 44 66

CCAS SERVICES SOCIAUX

Square d'Ixelles
05 59 01 61 00

MAISON DES ASSOCIATIONS

Rue Darrichon
05 59 41 39 90

MÉDIATHÈQUE

Rue Ambroise Paré
05 59 22 28 86

POLICE MUNICIPALE

Avenue Joseph Petit
05 59 47 10 57

SERVICE MUNICIPAL DU LOGEMENT

05 59 24 14 78

ALSH MOURISCOT

05 59 23 09 94

HALLES CENTRALES

Place Sobradie
05 59 24 77 52

DÉCHETTERIE

Rue Borde d'André
05 59 85 82 24

COMMISSARIAT POLICE NATIONALE

Avenue Joseph Petit
05 59 01 22 22

TAXIS

1 avenue de Verdun
05 59 03 18 18

TXIK TXAK

Transports en commun
Rue Louis Barthou
05 59 24 26 53

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

05 59 57 00 00

VIOLENCES CONJUGALES

Suis-je concerné(e) ?
→

